

La Manif



Pour Tous

Le 2 février
tous à **Cergy**

COLLECTIF 95 VAL D'OISE

Responsable : Françoise Caron
www.lamanifpourtous.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le jeudi 31 janvier 2013

Le collectif de la Manif Pour Tous du Val d'Oise vous convie à une conférence de presse samedi 2 février à 14h30 au "Parvis de la Fontaine" à Cergy et invite tous les citoyens à saisir le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).

Avant le rassemblement du samedi 2 février de 15h à 17h sur le parvis de la Préfecture de Cergy Pontoise pour exprimer notre opposition au projet de loi "mariage et adoption pour tous", le collectif de la Manif Pour Tous du Val d'Oise vous convie à une **conférence de presse au café « Le Parvis de la Fontaine »**, 6 place de la Fontaine, à 14h30.

Vous y rencontrerez des membres de notre collectif, en autres, Françoise Caron, Responsable Départementale de la Manif Pour Tous et Vice-Présidente des AFP, Christiane Chauvet Jacquet, Présidente des AFC du Val d'Oise, Guillaume Lebaillif, Délégué Départemental d'Alliance Vita, Franck Debeaud, délégué du PCD.

Des élus et personnalités de notre département ont déjà répondu présent à notre rassemblement ; Gérard Seimbille Vice-Président du Conseil Général et Maire-Adjoint de Pontoise, Georges Mothron, Vice-Président du Conseil Général, Claude Bodin, Secrétaire Départemental du Val d'Oise & Secrétaire National à la Fonction Publique Hospitalière à l'U.M.P, Guy-Albert Cassilde grand témoin et Juriste...

Au cours de cet évènement nous inviterons les citoyens français à **saisir le Conseil Economique, Social et Environnemental sur ce texte.**

Objectif : l'ouverture, enfin, d'un débat démocratique !

La mobilisation croissante depuis des semaines contre ce projet de loi et la détermination des manifestants venus en nombre à Paris le 13 janvier (plus d'un million de personnes) montre clairement que le temps du débat doit venir. Pour le collectif *La Manif Pour Tous*, c'est la société civile qui doit désormais prendre à bras le corps ce projet de loi qui pourrait bouleverser toute la société s'il venait un jour à être adopté.

Il est constitutionnellement possible de saisir le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), troisième assemblée de la République et haut lieu du dialogue aujourd'hui refusé. Selon son Président, Jean-Paul Delevoye, le CESE est ce « *lieu rare et peut-être unique où la culture du dialogue permet de n'exclure personne.* »

En effet, la réforme constitutionnelle de 2008 a ouvert la possibilité pour les citoyens de saisir le CESE par voie de pétition.

Concrètement, celle-ci doit être présentée par au moins 500.000 personnes. Chaque signataire doit indiquer son nom, son prénom et son adresse, être de nationalité française ou résidant en France, et utiliser le formulaire spécifique. Dès que les 500.000 signatures auront été réunies par *La Manif Pour Tous*, le véritable débat démocratique sur le projet de loi Taubira pourra enfin s'ouvrir !

Le collectif *La Manif Pour Tous du Val d'Oise* invite donc tous les citoyens à participer à ce grand processus démocratique en signant la pétition accessible sur http://www.lamanifpourtous.fr/mediatheque/petition_citoyenne.pdf et en la renvoyant à :

La Manif Pour Tous

15, rue Pottier
78150 LE CHESNAY

La conséquence de cette saisine est très importante. Concrètement, une fois que la requête de *La Manif Pour Tous* sera jugée recevable par le CESE, celui-ci devra se prononcer par un avis en assemblée plénière sur le projet de loi et énumérer les suites qu'il propose d'y donner. Outre sa publication au Journal Officiel, l'avis du CESE sera adressé au Premier Ministre, aux présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi qu'à *La Manif Pour Tous* à l'origine de la saisine. *S'il n'est que consultatif, l'avis du CESE a pour conséquence d'interrompre l'examen du projet de loi.*

La procédure de saisine citoyenne étant récente et méconnue, la situation où le CESE doit rendre un avis sur un texte en cours de discussion au Parlement ne s'est jamais présentée. Elle pose un problème institutionnel inouï : le Parlement peut-il se permettre de voter une loi sans attendre le résultat d'une procédure de consultation à fondement constitutionnel ? Le Parlement ou le Gouvernement peuvent-ils à ce point mépriser les avis du CESE qu'ils se permettraient de ne pas tenir compte de l'exigence contemporaine de consultation dans l'élaboration de la loi ?

Il serait peu vraisemblable que François Hollande n'intervienne pour suspendre les travaux parlementaires tant il s'est engagé à rehausser le rôle du CESE dans un discours qu'il a prononcé au palais d'Iéna – siège du CESE – le 12 juin 2012¹ à peine un mois après son élection. Enfin, si le Parlement votait sans attendre l'avis du CESE, cela rajouterait un argument solide au Conseil constitutionnel pour estimer que la procédure d'élaboration de la loi n'a pas respecté des exigences fondées sur la Constitution.

Le collectif *La Manif Pour Tous du Val d'Oise* est donc mobilisé pour récolter le maximum de pétitions de soutien à cette démarche citoyenne et démocratique qui permettra à la société civile d'ouvrir et de prendre part au débat sur l'avenir de la famille, du mariage et de la filiation.

Pour en savoir plus sur cette procédure et sur ses effets : <http://www.lamanifpourtous.fr/-Soutenir-les-petitions->

A propos de La Manif Pour Tous

La Manif Pour Tous est un mouvement spontané et populaire qui, au-delà des sensibilités religieuses et partisans, dépasse toutes les diversités pour préserver l'unité et la parité du mariage civil et de la filiation humaine garantie par le droit civil français et pour combattre toute forme d'homophobie. De très nombreuses associations nous soutiennent parmi lesquelles : La Gauche Pour le Mariage Républicain, Plus Gay sans mariage, Pour l'Humanité Durable, Collectif pour l'Enfant, Fils de France, Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques, Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes, Alliance VITA, Les Adoptés, Homovox, SOS Papa...

**TOUCHE PAS
au
MARIAGE
CIVIL !**

WWW.LAMANIFPOURTOUTS.FR

¹ <http://www.elysee.fr/assets/pdf/discours-de-m-le-president-de-la-republique-au-conseil-economique-social-et-environnemental.pdf>